



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/ENERGY/WP.3/GE.5/2009/1
17 novembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Groupe de travail du gaz

Groupe spécial d'experts de la fourniture
et de l'utilisation du gaz

Dixième session
Genève, 22 janvier 2009

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA DIXIÈME SESSION*
qui s'ouvrira au Palais des Nations à Genève, le jeudi 22 janvier 2009** à 10 heures

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Décisions prises par le Groupe de travail du gaz à sa dix-neuvième session concernant les travaux du Groupe spécial d'experts.

* Le présent document a été soumis avec retard en raison d'une transmission tardive au secrétariat des informations y relatives.

** De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants qui participent à des réunions au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Internet de la Division CEE de l'énergie durable: <http://www.unece.org/energy/>, et de le retourner au secrétariat de la CEE, si possible deux semaines au plus tard avant la session – soit avant le **6 janvier 2009** – par télécopie (+41 22 917 0038) ou par courrier électronique (catherine.pierre@unece.org). Les représentants sont priés de se présenter, au moins une heure et demie avant le début de la réunion, au Groupe des cartes d'identité, Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, situé au portail de Pregny, 14, avenue de la Paix, en face du bâtiment de la Croix-Rouge (voir plan sur le site Internet de la Division de l'énergie) afin d'obtenir une plaquette d'identité. En cas de difficultés, prière de contacter le secrétariat par téléphone (poste 74140 ou 75976).

3. Équilibrage des réseaux de transport de gaz.
4. Normes techniques applicables à la conception et à l'exploitation des postes de remplissage des véhicules à gaz naturel.
5. Diagnostics de l'état des gazoducs et gestion des risques.
6. Méthodes de détection des fuites de gaz lors des activités des industries gazières.
7. Incidence de la libéralisation des marchés du gaz naturel sur les prix du gaz et la demande de gaz – Économies de gaz en vue de réduire la demande de gaz naturel et de renforcer la sécurité énergétique.
8. Étude de la CEE sur la sécurité énergétique.
9. Programme de travail.
10. Date de la prochaine session.
11. Questions diverses.
12. Adoption du rapport.

II. ANNOTATIONS

Point 1. Adoption de l'ordre du jour (ECE/ENERGY/WP.3/GE.5/2009/1)

1. Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2. Décisions prises par le Groupe de travail du gaz à sa dix-neuvième session concernant les travaux du Groupe spécial d'experts

2. Le secrétariat fournira des informations sur ce point.

Point 3. Équilibrage des réseaux de transport de gaz

3. Le secrétariat, de concert avec les délégations intéressées, rendra compte des progrès accomplis dans la collecte de données sur cette question (ENERGY/WP.3/GE.5/2004/4) et invitera le Groupe spécial d'experts à se prononcer sur l'avenir des travaux concernant ce point.

Point 4. Normes techniques applicables à la conception et à l'exploitation des postes de remplissage des véhicules à gaz naturel

4. Le secrétariat, de concert avec les délégations intéressées, rendra compte des progrès accomplis en ce qui concerne le tour d'horizon des normes techniques applicables à la conception et à l'exploitation des postes de remplissage des véhicules à gaz naturel (ENERGY/WP.3/GE.5/2003/6) et invitera le Groupe spécial d'experts à se prononcer sur l'avenir des travaux concernant ce point.

Point 5. Diagnostics de l'état des gazoducs et gestion des risques

5. Le Groupe d'experts examinera un rapport de situation, élaboré par M. J. Filippi, rapporteur de la République tchèque, en coopération avec Marcogaz, Bruxelles (Belgique) (ECE/ENERGY/WP.3/GE.5/2006/5). Le secrétariat invitera le Groupe spécial d'experts à se prononcer sur l'avenir des travaux concernant ce point.

Point 6. Méthodes de détection des fuites de gaz lors des activités des industries gazières

6. M. I. Ponomarenko, rapporteur de l'Ukraine, rendra compte des progrès accomplis dans la collecte de données sur cette question (ECE/ENERGY/WP.3/GE.5/2008/3). Le secrétariat invitera le Groupe spécial d'experts à se prononcer sur l'avenir des travaux concernant ce point.

Point 7. Incidence de la libéralisation des marchés du gaz naturel sur les prix du gaz et la demande de gaz – Économies de gaz en vue de réduire la demande et de renforcer la sécurité énergétique

7. M. A. Karasevich, rapporteur de la Fédération de Russie, ainsi qu'un représentant d'Eurogas, rendront compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre du projet. Le secrétariat invitera le Groupe spécial d'experts à se prononcer sur l'avenir des travaux concernant ce point.

Point 8. Étude de la CEE sur la sécurité énergétique

8. Le secrétariat rendra compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'étude de la CEE sur la sécurité énergétique et invitera le Groupe spécial d'experts à contribuer à ses travaux.

Point 9. Programme de travail

9. Le Groupe d'experts examinera les projets existants et les nouveaux projets au titre du programme de travail, tel que présenté dans le document ECE/ENERGY/WP.3/2009/6.

Point 10. Date de la prochaine session

10. Le Groupe d'experts arrêtera la date proposée pour sa prochaine session, telle qu'indiquée dans le document ECE/ENERGY/WP.3/2009/5.

Point 11. Questions diverses

Point 12. Adoption du rapport

11. Le Groupe spécial d'experts adoptera son rapport sur la base d'un projet établi par le secrétariat.
